

Appel à auteurs

Aujourd'hui, témoigner en travail social.

Entre engagement responsabilité, transmission et dilemmes éthiques

N° 95, parution, septembre 2026.

Dépôt des manuscrits jusqu'au 1^{er} mars 2026 (par mail : gnoel.pasquet@faire-ess.fr) en mentionnant vos coordonnées (téléphonique et postale).

La ligne éditoriale du Sociographe s'inscrit dans une épistémologie du témoignage, avec la volonté de restituer au plus près la parole des acteurs du travail social. Dans ce cadre, nous souhaitons interroger la manière dont les témoignages sont produits, reçus, et leurs effets.

Le mot témoignage vient du latin testis, « témoin », littéralement « celui qui se tient en tiers », dérivé de tertius (troisième) et stare (se tenir debout, être présent). Le témoignage désigne l'acte par lequel une personne certifie ce qu'elle a vu ou entendu. Pourtant, ce geste peut aussi être perçue comme une mise en tension : « balancer » une vérité, parfois dérangeante.

Témoigner, c'est attester de faits, mais cette déclaration reste traversée par la subjectivité de celui qui témoigne. Cette singularité nous invite à interroger les normes, les croyances et les représentations qui fondent nos conceptions du vrai, du faux, du juste, de l'injuste, du bien ou du mal.

Quelles sont les conditions qui permettent au témoignage d'émerger, d'être exprimé et transmis ? Aujourd'hui, alors que l'information circule massivement, la parole du témoin peut devenir un contre-pouvoir (comme chez les lanceurs d'alerte), mais aussi susciter du rejet, du bashing, ou des soupçons de fake news.

Les travailleurs sociaux sont au quotidien les témoins privilégiés des « voix ordinaires » de personnes en situation de marginalité sociale. Ils deviennent parfois les porteurs de leur parole. Mais comment retranscrire fidèlement ces réalités ? Comment permettre à ceux dont la parole est minorée de s'exprimer ?

Au-delà du rôle de porte-parole, le témoignage engage une responsabilité éthique, à la fois personnelle et professionnelle. Quelles en sont les formes et les limites ? Dans quels espaces s'exerce-t-il, et dans quels buts : institutionnels, politiques ou de terrain ?

Ce questionnement touche également à la production des écrits professionnels. Sous quelles formes sont construits les récits de situation ? Comment intégrer la subjectivité des perceptions, des souvenirs ou des annotations ? Existe-t-il des techniques spécifiques pour produire ces récits de témoignage ?

Nous invitons professionnels, formateurs, chercheurs et acteurs du secteur à soumettre des articles, études de situations ou retours d'expériences dans lesquels le sujet du travail social est :

- Témoin du quotidien : des vies des personnes accompagnées, de leurs difficultés, de leurs intimités.
- Témoin dans l'institution : des tensions ou coopérations internes, des luttes de pouvoir, des dysfonctionnements.
- Témoin formateur : en transmettant aux étudiant.e.s les savoirs issus de l'expérience de terrain.
- Témoins des contradictions du travail social et de ses injonctions paradoxales. En effet, le témoignage est aux prises avec l'éthique, les valeurs individuelles et institutionnelles et le droit. On pense ici par exemple assez aisément à la discrétion professionnelle et le secret professionnel face aux injonctions de transmettre, de dire, de communiquer soit de témoigner aux différentes instances et autorités.

Manuscrit sous fichier Word entre 5000 et 30 000 signes maximum. Les autres recommandations sont sur le site du *Sociographe*.

Tout manuscrit est signé par un ou des auteurs physiques (pas de personnes morales). En cas de co-auteurs, nécessité d'avoir un seul contact pour la rédaction (ils seront présentés dans la publication par ordre alphabétique sauf contre-indication).

Les manuscrits et autres documents remis le sont à titre gracieux ; la publication est soumise à un contrat d'édition.

Tout fichier proposé suppose l'autorisation par l'auteur d'une mise en ligne possible sur Internet.

Contacts : Dossier coordonné par **Anne Claire Arrighi** (arrighi.anne-claire@irts-pc.eu) et **David Puaud** (puaud.david@irts-pc.eu), Cadres pédagogiques IRTS Poitou-Charentes.